

**UN ÉCO-ORGANISME DÉDIÉ À LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES
PRODUCTEURS POUR LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Ecominéro : l'éco-organisme de la filière minérale dévoile l'identité de ses 30 premiers actionnaires

Ce 17 mars, Michel André, président d'Ecominéro et directeur général de CEMEX Matériaux Europe de l'Ouest, a annoncé la création officielle de l'entreprise Ecominéro : l'éco-organisme de la filière minérale. Il est créé par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale.

Le président a dévoilé l'identité des premiers actionnaires d'Ecominéro qui a pour objectif de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP appliquée au secteur du bâtiment.

« Je suis très heureux de l'engagement fort des industriels de la filière minérale pour créer Ecominéro. Notre éco-organisme est porté par 30 associés : 5 syndicats professionnels et 25 entreprises. Avec des membres fondateurs représentatifs de l'ensemble de la filière, la mission d'Ecominéro prend tout son sens pour faciliter la vie des fabricants et distributeurs au regard des obligations qui découlent de la REP. Plus de 600 sociétés nous ont déjà adressé leur pré-adhésion, en vue de transférer leur responsabilité élargie du producteur à Ecominéro, dès l'attribution de son agrément par les pouvoirs publics. », se félicite Michel André.

Des fondateurs représentatifs de l'ensemble de la filière minérale des matériaux de construction

Ecominéro est créé par 25 entreprises de toutes tailles des industries du béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, du granulats, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés, ainsi que 5 syndicats professionnels.

5 syndicats professionnels

- Fédération de l'industrie du béton (FIB)
- Routes de France
- Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC)
- Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE)
- Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)

25 entreprises

- A2C MATERIAUX
- ALKERN
- BASALTES
- BOUYER LEROUX
- BRIQUETERIES DU NORD
- CARRIERES DU BOULONNAIS
- CELTYS
- CEMEX
- COLAS
- EDILIANS
- EIFFAGE
- EQIOM
- EUROVIA
- FABEMI
- HEIDELBERGCEMENT
- KP1
- LAFARGE
- PERIN ET CIE
- PLATTARD SAS
- P.P.L.
- SEAC
- SOPRAGGLO PRODUITS BETON
- TERREAL
- VICAT
- WIENERBERGER

D'autres actionnaires à venir

Une seconde étape s'engage à présent, lors de laquelle d'autres syndicats et entreprises rejoindront les fondateurs au cours du second trimestre de cette année.

« Ecominéro a vocation à accueillir d'autres associés. Plusieurs syndicats et entreprises nous ont déjà exprimé leur motivation à participer à la construction de cette nouvelle filière REP. Je m'en réjouis car c'est un projet important de responsabilité sociétale. C'est la raison pour laquelle nous avons créé une entreprise à mission, dotée d'une raison d'être et d'objectifs sociétaux. Il est donc essentiel de s'appuyer sur un travail collectif et concerté. », souligne Michel André.

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux.

www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

